



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies pour  
le développement, du Fonds des  
Nations Unies pour la population et  
du Bureau des Nations Unies pour  
les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
30 juin 2017  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2017**

5-11 septembre 2017, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour l'Inde (2018-2022)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	5
III. Administration du programme et gestion des risques .....	9
IV. Suivi et évaluation .....	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Inde (2018-2022) .....	12



## I. Considérations générales

1. L'Inde est une puissance majeure influant sur les réalisations politiques et économiques mondiales. Sa contribution nationale à la croissance économique mondiale a doublé au cours des deux dernières décennies et représente aujourd'hui près de 15 % de celle-ci, tandis que sa part du produit intérieur brut mondial s'est élevée à 7 % en moyenne entre 2014 et 2015<sup>1</sup>. Il y a trente ans, l'Inde était le premier bénéficiaire au monde d'aide étrangère, alors qu'elle est à présent un important donateur<sup>2</sup>.

2. Les revenus ont augmenté, la pauvreté a reculé, les capacités de la population ont été renforcées et des progrès importants en termes de réduction de la vulnérabilité macroéconomique ont été enregistrés. Au cours des deux dernières décennies, la pauvreté de revenu a considérablement diminué, passant de 45 % en 1994 à 22 % en 2012, ce qui a eu pour conséquence la sortie de la pauvreté de 133 millions de personnes<sup>3</sup>.

3. Pourtant, l'Inde compte toujours près de 270 millions de pauvres. Avec la montée des inégalités, la pauvreté est de plus en plus concentrée<sup>4</sup>. Ainsi, 80 % des pauvres vivent en zone rurale, dont 62 % dans sept états à faible revenu, où se concentre 45 % de l'ensemble de la population<sup>5</sup>. L'indice de Gini de l'Inde était de 33,6 % en 2015. Les inégalités ont creusé les disparités régionales et spatiales relatives aux lieux de résidence, aux castes et aux genres. En 2015, l'indice de développement humain plaçait l'Inde 131<sup>e</sup> sur 188 pays<sup>6</sup>.

4. Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté et la discrimination, l'Inde se classant 130<sup>e</sup> sur 155 pays en ce qui concerne l'indice d'inégalité des sexes<sup>7</sup>. La contribution des femmes au produit intérieur brut n'est que de 17 % en Inde, alors que la moyenne mondiale est de 37 %, ce qui reflète leur faible intégration à la population active.

5. Le Gouvernement s'est engagé à éliminer la pauvreté. Le Premier Ministre a récemment déclaré que l'Inde restait « le plus grand chantier en cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> ». Il est essentiel de lutter contre la pauvreté, les inégalités et la croissance sans emplois en Inde afin de réaliser les objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

6. Les contributions du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) entre 2013 et 2017<sup>9</sup> ont donné des résultats solides, conforme à la vision du développement du Gouvernement. En œuvrant pour une croissance inclusive et équitable, l'appui du PNUD a permis d'élargir l'accès des populations vulnérables et marginalisées aux programmes nationaux, d'améliorer les moyens de subsistance, de développer les capacités des femmes et de favoriser des partenariats innovants. La contribution du PNUD au renforcement de la prestation des services publics, dont les femmes et les enfants ont été les principaux bénéficiaires, a démontré l'importance du « dernier kilomètre ». Les interventions du PNUD dans les domaines de l'environnement et de l'énergie ont provoqué un changement, y compris au niveau des communautés, en faveur de la résilience face aux changements climatiques, de l'essor des énergies propres et de la gestion des ressources naturelles, améliorant ainsi les moyens de subsistance des

<sup>1</sup> Entre 2001 et 2007, la contribution de l'Inde à la parité de pouvoir d'achat était de 8 % en moyenne ; en 2014, elle avait atteint 14,4 % (<http://indiabudget.nic.in/es2015-16/echapvol2-01.pdf>).

<sup>2</sup> Bilan commun de pays 2017 : Inde, version du 7 janvier 2017 (p. 7).

<sup>3</sup> Bilan commun de pays 2017 : Inde, version du 7 janvier 2017 (p. 10).

<sup>4</sup> New World Wealth Report 2016. L'Inde est le 12<sup>e</sup> pays le plus inégalitaire au monde.

<sup>5</sup> Bilan commun de pays 2017 : Inde, version du 7 janvier 2017 (p. 16).

<sup>6</sup> Rapport de développement humain 2016 (<http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/IND>).

<sup>7</sup> Rapport de développement humain 2016 (<http://hdr.undp.org/fr/composite/GII>).

<sup>8</sup> Allocution du Premier ministre lors de la session spéciale du Conseil économique et social pour son 70<sup>e</sup> anniversaire, janvier 2016.

<sup>9</sup> Rapport indépendant d'évaluation des réalisations du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays, 2013-2017 (en anglais seulement) (<https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8279>).

communautés pauvres et vulnérables. Son soutien aux droits et à la protection sociale des groupes marginalisés a eu comme résultats la reconnaissance des personnes transgenres en tant que troisième sexe, la décision de justice accordant des droits d'affouage aux communautés tribales, la dernière génération de programmes quant aux moyens de subsistance, et la prestation de services à guichet unique pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

7. L'Inde est la plus grande démocratie et le deuxième pays le plus peuplé au monde, avec 1,252 milliard d'habitants. Le Gouvernement a élaboré des programmes nationaux phares pour la croissance équitable, le développement et la réduction de la pauvreté, notamment Clean India<sup>10</sup>, Make in India et Digital India, et a donné un nouveau souffle à sa Mission nationale pour la santé et à ses programmes de logement pour tous.

8. Les États et les institutions locales de gouvernance peuvent recevoir une aide du Gouvernement pour renforcer leurs systèmes, afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes gouvernementaux. Cela aura un effet catalyseur sur la prestation de services, notamment sur le dernier kilomètre. Des mécanismes participatifs innovants sont nécessaires pour inciter les citoyens, en particulier les femmes et les groupes vulnérables, à faire ensemble preuve d'esprit d'innovation et à collaborer aux fins du développement.

9. Afin de lutter contre le chômage<sup>11</sup> et la croissance sans emplois et de maîtriser le dividende démographique<sup>12</sup>, le Gouvernement a lancé un ensemble de programmes nationaux, de lois et de financements en faveur des entreprises et du développement des capacités, sous le slogan « Tous ensemble, le développement pour tous<sup>13</sup> ». Parmi ceux-ci, Skill India, qui vise à former 400 millions de personnes d'ici 2022<sup>14</sup>, ainsi que des initiatives en vue d'une amélioration de l'accès aux services financiers<sup>15</sup>, d'une productivité agricole résiliente<sup>16</sup>, du développement de l'emploi rural<sup>17</sup>, de la construction de 10 millions de logements destinés aux pauvres d'ici 2019<sup>18</sup>, et de l'innovation par le biais du programme Startup India<sup>19</sup>.

10. Plusieurs défis se posent toutefois à la mise en œuvre des missions et programmes nationaux, notamment des lacunes en matière de compétences et un écart<sup>20</sup> entre la demande du secteur privé et l'offre de main-d'œuvre qualifiée pour le marché de l'emploi<sup>21</sup>. En outre, le manque d'analyses systématiques des chaînes de valeur et des possibilités qui s'offrent aux coopératives de producteurs empêche de trouver des moyens efficaces pour inclure ceux qui se trouvent au bas de la pyramide. Des cadres et des capacités politiques inadaptés échouent souvent à mettre en lien la gestion des ressources naturelles et les perspectives de moyens de subsistance durables. Par ailleurs, les barrières culturelles qui entravent la participation des femmes à la vie économique limitent l'avenir économique de l'Inde<sup>22</sup>.

11. L'Inde fait partie des 17 pays ayant la plus grande diversité au monde, et abrite quatre des 34 centres de biodiversité répertoriés dans le monde<sup>23</sup>. Une proportion importante de la population dépend des ressources naturelles pour sa subsistance. Près de 85 % du pays est exposé à des dangers, avec près de 60 % du pays exposé à des risques

<sup>10</sup> Swachh Bharat Abhiyan.

<sup>11</sup> Étude sur l'économie de l'Inde, 2017, Ministère des finances.

<sup>12</sup> Étude sur l'économie de l'Inde, 2017, Ministère des finances.

<sup>13</sup> Sabka Saath, Sabka Vikas.

<sup>14</sup> Ministère du développement des capacités et de l'entrepreneuriat.

<sup>15</sup> Initiative JAM trinity (Jan Dhan-Aadhar-Mobile).

<sup>16</sup> Mission nationale pour l'agriculture durable.

<sup>17</sup> Dans le cadre du Plan national Mahatma Gandhi de garantie de l'emploi rural.

<sup>18</sup> Projet Pradhan Mantri Awas Yojana (PMAY).

<sup>19</sup> Deendayal Antyodaya Yojana - Mission nationale concernant les moyens de subsistance en milieu urbain.

<sup>20</sup> [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-Government-and-Public-Sector-Reaping-Indias-demographic-dividend/\\$FILE/EY-Reaping-Indias-promised-demographic-dividend-industry-in-driving-seat.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-Government-and-Public-Sector-Reaping-Indias-demographic-dividend/$FILE/EY-Reaping-Indias-promised-demographic-dividend-industry-in-driving-seat.pdf). (en anglais seulement)

<sup>21</sup> Matching Skills and Labour Market Needs, Building Social Partnerships for Better Skills and Better Jobs, World Economic Forum 2014 (en anglais seulement).

<sup>22</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/fr/107761495798437741/India-development-update-unlocking-women-s-potential>.

<sup>23</sup> Contribution déterminée au niveau national de l'Inde à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

de séismes et 12 % des terres<sup>24</sup> sujettes aux inondations et à l'érosion. La côte est exposée à des risques de cyclones, de tsunamis et d'élévation du niveau des mers, et 68 % de la surface cultivable du pays est menacée de sécheresse<sup>25</sup>. Les changements climatiques ont commencé à se répercuter sur les écosystèmes agricoles, les habitats et les moyens de subsistance.

12. Alors que l'Inde aspire à une économie à faibles émissions<sup>26</sup>, elle se confronte à plusieurs défis. Les capacités institutionnelles, aux niveaux national et étatique, ne sont pas idéalement adaptées pour appliquer au mieux les politiques, fondamentales pour réussir la transition vers des émissions faibles sans toutefois affaiblir la croissance économique du pays. Les catastrophes naturelles et les changements climatiques font peser des risques majeurs sur les villes en expansion rapide de l'Inde et leurs habitants, ainsi que sur les populations rurales vulnérables. Le traitement des déchets, des substances et des produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone doit être géré de toute urgence pour atteindre les objectifs importants et satisfaire aux obligations de présentation de rapports au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

13. La théorie du changement du programme de pays se fonde sur l'examen à mi-parcours<sup>27</sup> et sur l'évaluation du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays. Le développement accéléré, inclusif et durable se heurte aux défis représentés par des institutions et systèmes faibles et des capacités inadéquates. Cela limite le dynamisme, freine l'entrepreneuriat, bloque les synergies et empêche les partenariats au sein des services publics florissants du pays. Les systèmes de performance n'encouragent pas toujours la prise de risque et l'innovation. Les institutions publiques, qui mettent de plus en plus l'accent sur la responsabilité et la transparence par le biais de la modernisation et de la numérisation, sont en voie de devenir des vecteurs de changement. Les programmes et missions nationaux indiens traduisent ces caractéristiques.

14. Le présent programme de pays s'aligne sur les trois réalisations de programme du PNUD. Il s'appuie sur un cadre de partenariats renouvelés et de solutions de financement mixte<sup>28</sup>, combinant des ressources financières et techniques issues de sources diverses pour un développement de plus grande envergure et à plus grand impact, et puise dans la meilleure expertise Sud-Sud disponible. Il vise à répondre de manière systématique à chacun des défis fondamentaux relatifs aux institutions et aux capacités susmentionnés afin de parvenir à un *changement transformateur* et à un *impact de développement à grande échelle*. L'examen à mi-parcours et l'évaluation du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays ont souligné les *facteurs essentiels de réussite* suivants, qui éclairent l'approche du changement :

- a) L'*innovation* est clé dans chaque intervention réussie ;
- b) Le *renforcement des systèmes* institutionnels permet d'assurer l'impact du développement du dernier kilomètre ;
- c) Le plaidoyer en faveur d'une législation basée sur les droits de l'homme, par le biais de *partenariats dynamiques avec la société civile*, garantit le respect du principe de « ne laisser personne de côté » ;
- d) Les *solutions de développement intégrées* produisent des réalisations de développement de qualité pour réaliser de nombreux objectifs de développement durable ;

<sup>24</sup> Plus de 40 millions d'hectares.

<sup>25</sup> Institut national de gestion des catastrophes (Profil national).

<sup>26</sup> Contribution déterminée au niveau national de l'Inde à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

<sup>27</sup> Examen à mi-parcours du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays 2013 – 2017, February 2016 (en anglais seulement).

<sup>28</sup> Résolution 69/313 adoptée par l'Assemblée générale le 27 juillet 2015. Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba)  
<http://undocs.org/fr/A/RES/69/313>

- e) *Les mesures d'incitations du marché du secteur privé* favorisent les énergies propres et le rendement énergétique ;
- f) *Le renforcement de la résilience* (afin d'anticiper la gestion future des risques et catastrophes et des changements climatiques) permet de sauver des vies et de réduire considérablement les coûts économiques<sup>29</sup>.

## II. Priorités du programme et partenariats

15. Le programme de pays (2018-2022) a été élaboré en consultation étroite avec le Gouvernement et en s'appuyant à la fois sur les Plans stratégiques du PNUD 2014-2017 et 2018-2021<sup>30</sup>. Ses trois domaines de réalisations correspondent à ceux du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable 2018-2021. Une évaluation indépendante des réalisations du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays 2013-2017 a été présentée lors de trois réunions du conseil en décembre 2016, suivie par le comité de gestion du programme de pays en janvier 2017, co-présidé par le Département des affaires économiques du Ministère des finances. Ce processus consultatif a permis de valider les priorités et domaines d'interventions du PNUD suivants. Le programme et les priorités nationales s'aligneront sur le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable.

### **Réalisation 1 Renforcement institutionnel et systémique pour la prestation de services**

16. La réalisation 1 s'inscrit dans les priorités nationales en matière de gouvernance numérique, Digital India, de prestation de services axée sur les citoyens, de mise en œuvre efficace et d'administration de la justice efficace, et est conforme au Plan stratégique du PNUD 2014-2017 : « les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base ». Cette réalisation est profondément liée aux droits de l'homme, essentiels pour « ne laisser personne de côté ». Il est également connexe aux objectifs de développement durable 9 et 16 relatifs à l'innovation et à la prestation de services.

17. En se basant sur l'évaluation du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays, qui a souligné que le renforcement des systèmes était l'innovation la plus importante pour avoir un impact sur le dernier kilomètre, le PNUD mettra à profit son avantage comparatif pour étendre son expertise en termes de renforcement des systèmes aux institutions, missions et programmes nationaux relatifs à la prestation de services de base. Cela inclura la planification, la budgétisation, la coordination et le suivi des objectifs de développement durable à tous les niveaux, en veillant en particulier à leur mise en œuvre et à la convergence de l'aide dans les districts et panchayats. Le PNUD poursuivra sa fructueuse initiative consistant à placer des conseillers stratégiques au sein des institutions nationales et étatiques afin de développer des capacités essentielles et de les exploiter dans l'analyse de politiques, la gestion, la mise en œuvre et le suivi des programmes de certaines des missions phares de développement et de protection sociale du Gouvernement. Cela permettra d'améliorer la réactivité des institutions et des programmes ; de renforcer les synergies, l'efficacité, la responsabilité et le ciblage ; d'améliorer l'intégration des populations marginalisées et difficiles d'accès, et de contribuer à l'efficacité générale et à la satisfaction des citoyens. L'approche du PNUD favorise une forte appropriation nationale ainsi que la durabilité.

18. Le PNUD étendra son système de logistique de vaccination en temps réel, de chaîne du froid et de gestion de l'information par mobile (eVIN), financé par l'Alliance

<sup>29</sup> La résilience communautaire face aux catastrophes a permis d'améliorer l'intervention suite au cyclone Phailin (Odisha 2013), et de limiter le nombre de victimes par rapport au cyclone de 1999 qui avait fait 10 000 morts.

<sup>30</sup> Dans un cas significativement différent de celui-ci, le descriptif de programme de pays sera modifié en consultation avec le Département des affaires économiques.

mondiale pour les vaccins et la vaccination, qui a été introduit avec succès et appliqué dans 370 districts de 12 États lors du précédent cycle de programme de pays. Les taux de couverture vaccinale ont augmenté et la prestation de services est devenue inclusive et responsable, les femmes et les groupes marginalisés pouvant désormais y accéder plus facilement. Le Ministère de la santé et du bien-être familial, ainsi que d'autres ministères et autorités étatiques, ont sollicité l'appui du PNUD pour étendre eVIN et le renforcement des systèmes, y compris en matière d'innovation numérique, à d'autres institutions, programmes et systèmes nationaux<sup>31</sup>. De la même manière, le PNUD satisfera la demande du Département de la justice relative au renforcement de ses capacités institutionnelles et des synergies entre les parties prenantes aux fins de l'exécution de sa stratégie sur sept ans, qui inclut un accès accru à la justice pour les femmes et les groupes marginalisés, l'initiative concernant les tribunaux électroniques et la fourniture d'aide juridictionnelle.

19. Le PNUD continuera à développer son partenariat de confiance avec le Gouvernement aux niveaux national et étatique, comme l'a reconnu l'évaluation. Il poursuivra également son partenariat avec la société civile afin de faire entendre la voix des groupes marginalisés et des femmes et de les inclure dans la législation, les politiques et les programmes. Le renforcement des systèmes incluant des innovations numériques offrira un avantage stratégique au PNUD pour développer les partenariats des Nations Unies en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, avec la participation active du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

### Réalisation 2 Croissance équitable

20. La réalisation 2 est liée à la priorité du pays relative à une croissance accélérée pour l'inclusion et l'équité, la création d'emplois et avec Skill India, conformément à la réalisation 1 du Plan stratégique du PNUD 2014-2017. Les interventions en la matière s'appuieront sur l'analyse de la théorie du changement et sur les enseignements tirés lors du précédent cycle. Alors que la réalisation 2 se concentre sur le travail décent et la croissance économique (objectif de développement durable 8) et la réduction des inégalités (objectif de développement durable 10), la position avantageuse que le PNUD occupe dans ce secteur en tant qu'intermédiaire, médiateur et expert sera mise à profit pour renforcer les liens institutionnels entre les entreprises et les fournisseurs de formations de développement des capacités, et pour déterminer les synergies existant entre les programmes et missions afin d'aider les groupes marginalisés<sup>32</sup> à avoir accès à une formation durable, à l'emploi, et à des moyens de subsistance et avoirs productifs. Les objectifs de développement durable 1, 5 et 10 ainsi que les objectifs de développement durable relatifs à l'environnement 6, 7, 11, 15 et 17 devraient en bénéficier grandement.

21. La croissance rapide du pays offre des possibilités d'autonomisation socioéconomique, de développement de qualifications productives, d'emploi et d'entrepreneuriat pour les femmes et les pauvres, afin de faire de la croissance équitable une réalité. Le PNUD se concentrera sur les aspects structurels des secteurs de l'éducation, de la formation et de l'économie afin de supprimer les obstacles institutionnels, légaux, sociétaux et économiques qui entravent la croissance équitable en :

- a) Proposant des options de recherche, d'analyse et relatives aux politiques ;

<sup>31</sup> Procès-verbal du conseil de gouvernance du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays sur les résultats, décembre 2016/

<sup>32</sup> Les femmes, les jeunes, les communautés tribales, les handicapés, les personnes touchées par le HIV/sida et les personnes transgenres.

- b) Négociant des partenariats et en facilitant les synergies entre les institutions et programmes nationaux existants relatifs à la croissance, au développement des capacités et à l'emploi ;
- c) Élaborant des solutions intégrées et adaptables de développement (liées à la réalisation 3 ci-après) ;
- d) Éliminant les obstacles auxquelles se heurtent les femmes et les filles dans le secteur économique et la stigmatisation dont elles sont victimes.

22. Comme l'a souligné l'évaluation des résultats du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays, le projet DISHA (Initiative de développement pour l'autonomie et l'avancement humain), appuyé par le PNUD, a mis en place un nouveau mode de partenariat public-privé pour le développement des compétences, l'emploi sûr et l'entrepreneuriat. Le nouveau programme de pays renforcera le partenariat du projet DISHA entre les institutions étatiques, le secteur privé et le PNUD pour fournir des modèles fonctionnels et financièrement viables de recrutement, de développement des compétences, d'entrepreneuriat et de création d'emplois durables. Le projet visera à reproduire les conditions permettant aux femmes de devenir des agents actifs du développement grâce à des possibilités d'éducation et de formation, et à des services de conseil.

23. En s'appuyant sur les enseignements tirés du cycle précédent, le PNUD aidera les pauvres à passer de la survie à des moyens de subsistance durables, par le biais de projets de démonstration visant à renforcer les chaînes de valeur pour assurer l'accès au marché et l'établissement de liens avec certains secteurs. Les solutions intégrées de développement par secteur exploiteront les typologies des logements résilients développées par le PNUD lors du cycle précédent, et adopteront une approche de développement des capacités sectorielles dans le domaine du logement afin de le relier avec la santé publique, l'assainissement, les énergies propres et les moyens de subsistance, pour avoir un impact sur plusieurs objectifs de développement durable. Le PNUD promouvra également l'autonomisation et l'inclusion sociales, l'entreprise et la cohésion, afin d'améliorer la productivité dans des domaines d'intervention en se concentrant sur les groupes et communautés prioritaires.

24. Les partenariats du PNUD avec le Gouvernement et les autorités étatiques, ainsi qu'avec le secteur privé, offrent un point de départ pour aborder les problèmes systémiques, les relations institutionnelles et les synergies envisageables entre les programmes, missions et dispositifs nationaux. Ils permettront de développer des partenariats fructueux avec le secteur privé et de créer de nouveaux partenariats avec des organisations et coopératives à base communautaire. Les partenaires essentiels de l'ONU en vue de la réalisation 2 sont notamment l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'UNICEF et ONU-Femmes. Le PNUD se concentrera en particulier sur les populations marginalisées et vulnérables.

### **Réalisation 3 Énergie, environnement et résilience**

25. La réalisation 3 est liée à la priorité nationale relative aux économies d'énergie et au rendement énergétique, au renforcement de la gestion des ressources naturelles et à la résilience communautaire, conformément à la réalisation 5 du Plan stratégique du PNUD 2014-2017. Le sous-programme du PNUD a été élaboré en tenant compte des résultats précédents, d'après des évaluations récentes. Le PNUD fournira un appui directif au Gouvernement et à ses partenaires en matière d'énergie, d'environnement et de résilience. Il s'appuiera sur son fort avantage comparatif dans ce secteur, fondé sur un partenariat de confiance de longue date, et sur sa position d'expert comptant sur de solides antécédents en matière d'innovations réussies et sur une capacité démontrée à escompter, gérer et fournir des résultats de qualité en mobilisant le Fonds pour l'environnement mondial et les fonds pour le climat, ainsi qu'en optimisant les échanges Sud-Sud de politiques, d'analyses et d'expertise. Tout comme les réalisations

précédentes, la réalisation 3 est inclusive afin d'atteindre tous les objectifs de développement durable à l'exception des objectifs 2, 4, 6 et 16.

26. Le PNUD développera ses projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres sources avec les chemins de fers, les producteurs d'acier, les concentrateurs solaires et les locaux commerciaux indiens, en établissant de nouveaux partenariats et en créant de nouveaux modèles de rendement énergétique ayant des possibilités d'extension rapide. Il améliorera l'accès aux énergies propres pour répondre aux besoins des communautés pauvres, mal desservies et des femmes. Il fournira un renforcement des institutions et soutiendra les politiques, les capacités et la mise en œuvre du retrait progressif des hydrochlorofluorocarbones, conformément au Protocole de Montréal, ainsi que la gestion des substances chimiques, en particulier dans la mesure où le processus a été lancé dans le but d'établir un inventaire exhaustif pour le mercure, conformément à la Convention de Minamata. Le PNUD appuiera également les pratiques sûres en matière de recyclage efficace et de gestion des déchets.

27. Le PNUD consolidera l'intégration des cadres et politiques internationaux relatifs aux changements climatiques et à la gestion des risques et catastrophes dans les institutions, systèmes et processus aux niveaux national et étatique. Il renforcera les capacités aux niveaux fédéral, étatique et municipal, pour incorporer des politiques et programmes de réponse aux changements climatiques et de résilience face aux catastrophes dans des secteurs clés<sup>33</sup> tels que l'énergie, les transports, l'eau, l'agriculture et la sylviculture, conformément aux objectifs nationaux et aux obligations découlant de conventions<sup>34</sup>, et selon les recommandations de l'évaluation des résultats du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays.

28. L'examen à mi-parcours<sup>35</sup> a souligné la réussite remarquable de la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles dans les États du Nagaland et du Maharashtra, et recommande de se concentrer davantage sur des solutions de développement intégrées qui permettent d'optimiser les initiatives économiques, sociales, environnementales et institutionnelles globales, ainsi que les bénéfiques en termes de moyens de subsistance durables et d'égalité des sexes. Le PNUD a ainsi souligné sa volonté d'établir un programme ambitieux d'initiatives de gestion intégrée des ressources naturelles pour contribuer de manière significative à la prospérité écologique et économique :

- a) le long des 7 500 km de côtes de l'Inde ;
- b) dans les zones d'habitats montagneuses et de hauts-plateaux ;
- c) le long des bassins et des berges fluviaux, tels que le Gange ;
- d) et dans les forêts gérées par des communautés.

29. Le partenariat efficace et de longue date du PNUD avec le Gouvernement et les autorités étatiques permettra d'avancer vers la réalisation 3. Il renforcera davantage les précieux partenariats avec les communautés locales, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques et la gestion des risques et catastrophes, et de plus en plus par le biais de solutions de développement intégrées relatives aux écosystèmes et à la gestion des ressources naturelles, aux moyens de subsistance durables et au développement des entreprises. Le PNUD développera également son partenariat avec le secteur privé, qui joue un rôle de catalyseur dans les secteurs de l'énergie et de la gestion des risques et catastrophes et des changements climatiques. Les associations et réseaux commerciaux et industriels seront des acteurs de plus en plus importants de l'élaboration de nouvelles règles et normes industrielles. Le PNUD renforcera ses programmes communs avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le

<sup>33</sup> Déclaration du Premier ministre lors de la Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophes en novembre 2016, à Delhi.

<sup>34</sup> Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et amendement de Kigali au protocole de Montréal sur l'élimination des hydrochlorofluorocarbones.

<sup>35</sup> Régions côtières, maritimes et montagneuses où les projets du PNUD peuvent être érigés en modèles de développement intégrés.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et ONU-Femmes.

*Partenariats intersectoriels offrant un cadre de financement mixte pour des résultats de développement*

30. La croissance importante de l'Inde aura comme résultat des possibilités de partenariats innovants permettant de mobiliser des financements mixtes pour un impact de développement accéléré. Le PNUD conclura un nouveau partenariat de coopération au développement avec le secteur privé. Cette nouvelle formule, qui continuera par ailleurs de promouvoir les objectifs de développement durable, la responsabilité des entreprises et les valeurs partagées, se concentrera sur le rôle de catalyseur joué par le secteur et les fondations privés, et par la philanthropie, afin d'atteindre les objectifs du programme de pays.

31. Le financement mixte, comme décrit précédemment, permettra au PNUD de passer stratégiquement des subventions à des financements, et d'exploiter les ressources disponibles. Cette transition encouragera le secteur des entreprises à passer d'une collaboration d'ordre transactionnel à une collaboration transformatrice. Le PNUD, en tant que partenaire de développement fiable et actif dans l'ensemble du pays, est bien placé pour tirer parti de cette occasion d'accroître l'engagement en faveur des objectifs de développement durable.

32. Le PNUD encouragera la coopération Sud-Sud et mondiale autour des trois domaines de réalisations afin d'établir les meilleures pratiques de développement en Inde et de se placer en position directive. Il collaborera avec les secteurs privé et public pour renforcer les politiques et les procédures d'approvisionnement international. Le PNUD apportera également son assistance pour faciliter en temps venu la reprise par le Gouvernement de la direction et des positions politiques et financières du programme de développement global.

*Mode de financement*

33. L'enveloppe de financement du programme est estimée à hauteur de 349,09 millions de dollars des États-Unis, dont 30,02 millions issus des ressources ordinaires du PNUD. Le PNUD continuera de chercher de nouvelles possibilités de financement et de partenariats. Il entend mobiliser des financements à hauteur d'environ 183,4 millions de dollars issus de fonds verticaux, tels que le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat. Les financements attendus des partenaires bilatéraux et du secteur et des fondations privés s'élèvent à 78,8 millions de dollars. Le financement indicatif du Gouvernement à l'enveloppe du programme est de 56,8 millions de dollars.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

34. Conformément à la politique générale, le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux de développement de l'Inde et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, aux niveaux du pays, de la région et du siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

35. Le programme de pays sera mis en œuvre en collaboration avec le Département des affaires économiques et le Ministère des finances. Le programme utilisera différentes modalités d'exécution, par exemple nationales, directes, non gouvernementales, par la société civile, par l'Organisation des Nations Unies, afin de garantir des interventions et une distribution des ressources plus rapides.

36. Le PNUD s'assurera que l'architecture de développement du pays reste pertinente et flexible en renforçant sa capacité à nouer des partenariats et à attirer des financements mixtes pour encourager les solutions de développement innovantes. Le PNUD s'appuiera sur le travail déjà réalisé et mènera des projets de développement intégrés qui s'appuient sur une théorie du changement solide fondée sur des données factuelles, en se basant sur les meilleures expériences nationales et internationales. Les initiatives seront prises aux niveaux de l'administration centrale et des États, puis seront appliquées de manière croissante dans les États pour une meilleure prestation de services.

37. Le bureau de pays s'est fixé un objectif de mobilisation des ressources ambitieux, avec un taux de croissance projetée de 35 %. La politique de recouvrement des coûts suivie est conforme aux homologations du Conseil d'administration et garantit le renforcement des capacités du bureau de pays en tenant compte de la trajectoire de croissance. Le bureau de pays adaptera sa structure aux objectifs prévus, en garantissant la viabilité financière et les capacités nécessaires pour répondre aux nouvelles priorités du programme de pays.

38. Tous les coûts directs associés à la mise en œuvre des projets seront imputés aux projets correspondants. Le bureau de pays respecte la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) et des procédures accélérées peuvent être appliquées, le cas échéant.

39. Le programme de pays peut être confronté à des risques variés, notamment :

- a) des changements politiques et relatifs au programme résultant d'élections nationales et impliquant des ajustements stratégiques ;
- b) la baisse des dons d'assistance traditionnels pour les résultats du développement qui nécessite un recours à des partenariats diversifiés et dynamiques afin d'augmenter le financement du Gouvernement et du secteur privé (raison pour laquelle le cadre de financement mixte fait partie intégrante du programme de pays) ;
- c) des défis opérationnels en ce qui concerne les projets intégrés intersectoriels, puisque ceux-ci seront répartis entre des ministères de tutelle, des départements et des États, ce qui nécessitera les approches latérales et convergentes du PNUD ;
- d) des menaces éventuelles au fonctionnement du programme posées par les changements climatiques et les catastrophes, que le PNUD gèrera en élaborant un plan de continuité des opérations et de préparation aux situations d'urgence ;
- e) la gestion et l'atténuation des risques fiduciaires, en raison des importants volumes qui devraient être versés.

40. Le PNUD s'efforce à mettre en place des stratégies d'atténuation adaptées pour minimiser ces risques, et pour garantir la pleine responsabilité et le respect des règles, politiques et procédures générales.

#### **IV. Suivi et évaluation**

41. Le suivi et l'évaluation du programme de pays se fonderont sur les principes de gestion axée sur les résultats et seront guidés par des données vérifiables et des statistiques. Aux fins de la cohérence du système des Nations Unies, le suivi des programmes de pays se fondera sur la matrice de résultats du Plan-cadre des Nations

Unies pour le développement durable, approuvée par le Gouvernement<sup>36</sup> et en conformité avec le Programme 2030.

42. Le PNUD alignera ses activités de suivi et d'évaluation avec les initiatives, indicateurs et procédures nationaux et étatiques. Afin de soutenir le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable et conformément au Programme 2030, des indicateurs de niveau des produits permettront de mesurer la contribution du PNUD aux résultats de développement de l'Inde. Le Cadre de résultats et d'allocation des ressources s'aligne sur les cadres mondiaux et nationaux pour promouvoir l'usage de systèmes nationaux de suivi et d'évaluation et de statistiques, ainsi que les synergies en ce qui concerne l'établissement de rapports de résultats. Le cas échéant, le PNUD adaptera le Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour y faire figurer de nouveaux indicateurs de résultats et d'allocation des ressources à mesure qu'ils deviennent disponibles, en consultation avec le bureau régional. Le PNUD mettra en place des systèmes d'évaluation solides pour veiller à ce que les produits du programme de pays sont distribués, que les données sont collectées et que les progrès sont suivis. Il emploiera les budgets des projets pour suivre les résultats, tout en testant des méthodes de suivi innovantes. Il utilisera des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour suivre les progrès quant aux produits du programme de pays, et les exploitera de manière détaillée pour chaque projet, afin de permettre un suivi continu. Le PNUD développera également les capacités des partenaires d'exécution en ce qui concerne la collecte de données, leur analyse et l'établissement de rapports.

43. Les preuves de performance produites au cours du suivi et de l'évaluation nourriront le perfectionnement des connaissances, la gestion et les ajustements en matière de stratégies et de ressources pour un impact accru. Le PNUD utilisera le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes pour contrôler les dépenses du programme de pays et pour améliorer la planification et la prise de décision. Les normes sociales et environnementales du PNUD seront rigoureusement appliquées pour s'assurer que le développement reste inclusif, fondé sur les droits de l'homme et écologiquement durable. Le PNUD aura recours à des mécanismes de contrôle agréés, tels que le comité de gestion du programme de pays, et des comités de résultats et de projets, pour s'assurer que les partenaires gouvernementaux s'approprient les résultats.

44. Le programme mènera un examen global à mi-parcours afin de suivre les progrès et de réorienter le programme si nécessaire. Il conduira une évaluation indépendante en 2021 pour mesurer les avancées et élaborer des recommandations pour le prochain programme de pays.

45. Durant la période visée, les projets de recherche, la gestion des connaissances et les enseignements se concentreront en particulier sur l'innovation (qualifications, logement, gestion des déchets), sur le renforcement des systèmes (santé) et sur les solutions de développement intégrées dans les trois domaines de résultats.

---

<sup>36</sup> Institution nationale pour la transformation de l'Inde (NITI Aayog).

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Inde (2018-2022)

<b>PRIORITÉ DU PAYS :</b> Bonne gouvernance, gouvernance maximale avec une intervention gouvernementale minimale, gouvernance numérique, prestation de services axée sur les citoyens « Digital India », mise en œuvre efficace et administration de la justice.				
<b>Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD :</b> <b>Réalisation 3</b> du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable : d'ici à 2022, l'accès à des soins de santé de qualité et abordables, à une bonne alimentation et à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement s'est amélioré et est devenu plus équitable, de même que leur utilisation				
<b>Réalisation correspondante 3 du plan stratégique 2014-2017 :</b> les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base.				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p><b>Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable :</b></p> <p>1.2. Nombres d'États et territoires de l'Union délivrant des services multiples sur un point d'accès unique au niveau local. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 10</p> <p>1.4. Nombre d'États où les gram panchayats ont établi des plans de développement intégré visant les objectifs de développement durable. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 10</p> <p>1.5. Nombres d'États mettant en œuvre des innovations numériques ou autres dans la prestation de services publics. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 10</p> <p><b>Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable :</b></p> <p>3.1 Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant des retards de croissance Niveau de référence : 38,7 % Niveau cible : 27,9 % (soit une réduction de 40 % par rapport à la cible mondiale)</p>	<p>Systèmes de gestion de l'information du Ministère des Panchayati raj (annuel) Entité responsable : le Gouvernement</p> <p>Département de justice (annuel) Entité responsable : le Gouvernement</p> <p>Rapports de projets ; Système d'enregistrement des échantillons ; Groupe de travail sur une approche commune à l'édification de capacités nationales de lutte contre la mortalité infantile et maternelle de l'ONU (annuel) ; Enquête nationale sur la santé familiale (tous les cinq ans) Entités responsables : équipes de projet et Gouvernement</p> <p>Centre national de l'informatique (annuel) Entité responsable : le Gouvernement</p>	<p><b>Produit 1.1 :</b> Institutions renforcées pour soutenir la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable. Indicateur 1.1.1 : Nombre d'États où les gram panchayats ont établi des plans de développement ciblant les objectifs de développement durable. Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 10</p> <p><b>Produit 1.2 :</b> Systèmes renforcés pour un accès accru aux prestations, aux services, à la justice et aux financements. Indicateur 1.2.1 : Nombres d'États et territoires de l'Union proposant un accès à une aide juridictionnelle dans des centres de services communs. Niveau de référence : 10 ; Niveau cible : 15</p> <p><b>Produit 1.3 :</b> Efficacité et efficacité renforcée des systèmes de santé publique pour une prestation de services bénéficiant aux femmes et aux pauvres. Indicateur 1.3.1 : Nombre d'États dont les systèmes de santé ont été renforcés au bénéfice des femmes et des pauvres. Niveau de référence : 12 ; Niveau cible : 36</p> <p><b>Produit 1.4 :</b> Prestation accrue de services gouvernementaux numériques aux citoyens. Indicateur 1.4.1 : Nombre d'États avec des services reliés au portail national de services à guichet unique proposant des services numériques. Niveau de référence : Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 8</p> <p><b>Produit 1.5 :</b> Partenariats conclus entre le Gouvernement, le secteur privé, les agences multilatérales et bilatérales, les fonds verticaux, les entreprises à responsabilité sociale (RSE) et les fondations, qui encouragent des solutions de développement nouvelles, innovantes et efficaces favorables aux opportunités Sud-Sud. Indicateur 1.5.1 : Nombre de nouveaux partenariats et/ou d'innovations Sud-Sud. Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 3</p>	<p>Institution nationale pour la transformation de l'Inde (NITI Aayog). Département de planification des États et des districts Département de la justice, institutions des Panchayati Raj Ministère des affaires tribales, Ministère du développement rural, Ministère du développement urbain, Ministère de la santé et du bien-être familial, Départements d'États de la santé, commissions villageoises de santé, Ministère de l'électronique et de la technologie de l'information, Départements des postes, département des services financiers, Département du personnel et de la formation, secteur privé, Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, ONU-Femmes, UNICEF, FNUAP, OMS</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> 11 millions</p>
				<p><b>Autres ressources :</b> 72,49 millions</p>

<p><b>PRIORITE NATIONALE :</b> Économies d'énergie et efficacité énergétique ; pérennité de l'environnement et des ressources naturelles ; paysage urbain ; villes intelligentes. Priorité V. <b>Objectif principal des ressources naturelles, résilience communautaire et efficacité énergétique accrue.</b></p>				
<p><b>PRIORITÉ DU PAYS :</b> Croissance accélérée, inclusive et équitable, création d'emplois, « Skill India »</p>				
<p><b>Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD</b> Réalisation 1 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable : d'ici à 2022, les institutions sont renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base, à l'emploi et à des moyens de subsistance durables pour les pauvres et les exclus, dans les zones rurales et urbaines.</p>				
<p><b>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique 2014-2017 :</b> la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				
<p><b>Réalisation 1 :</b> 1.6. Nombres de modèles reproductibles et documentés montrant des solutions de développement intégré ou sectoriel pour les groupes vulnérables. Niveau de référence : 0 ; Niveau cible : 30 1.8. Augmentation du pourcentage de foyers pauvres ayant eu accès à un logement amélioré et adapté dans des États sélectionnés. Niveau de référence : Assam 0 ; Niveau cible : 30 % Niveau de référence : Odisha 0 ; Niveau cible : 30 % 1.9. Nombre de nouveaux partenariats pour le logement social et les capacités de développement connexes conclus entre le Gouvernement, le secteur privé, les fonds verticaux et les fondations. Niveau de référence : 0 ; Niveau cible : 10 1.11. Pourcentage de tribus visées et de femmes habitant les régions forestières ayant accès à des terres forestières à des fins d'habitat, de culture et de moyens de subsistance. Référence : 17,8 lakhs ; Cible : 30 % <b>Réalisation 4 :</b> 4.2. a) Nombres de nouveaux entrepreneurs bénéficiant de nouvelles initiatives politiques gouvernementales telles que Start-Up India, Stand-Up India et Skill India Niveau de référence : à déterminer ; Niveau cible : à déterminer 4.8 Nombres d'États ayant adopté des politiques de développement des capacités et d'entrepreneuriat et enregistré une augmentation des dépenses budgétaires. Niveau de référence : à déterminer ; Niveau cible : à déterminer</p>	<p>Rapport du Ministère du développement des capacités et de l'entrepreneuriat, Rapport du Département d'État à l'éducation Rapport des institutions étatiques d'éducation technique (annuel), Recensement indien du Ministère des micro, petites et moyennes entreprises (une fois tous les cinq ans) Start-up Village Entrepreneurship ; rapports de programme et projet (annuels). Entité responsable : le Gouvernement Rapports du Ministère du développement rural, y compris un rapport de Service d'informatique de gestion sur le logement (sur demande) ; Rapports de la Fondation de district sur les minéraux (annuels) Rapport de Service d'informatique de gestion du Ministère des affaires tribales ; Rapport de l'Organisation nationale du contrôle du VIH/sida (annuel) ; Entité responsable : le Gouvernement Rapports de projet (annuel) Entité responsable : les équipes de projet</p>	<p><b>Produit 2.1 :</b> Des modèles reproductibles à grande échelle, incluant l'employabilité, la capacitation, l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes et des pauvres sont élaborés. Indicateur 2.1.1 : Nombre d'États proposant des services de conseils d'orientation professionnelle dans des établissements d'éducation et de formation destinés aux femmes et aux pauvres. Niveau de référence : 2 États ; Niveau cible : 5 États Indicateur 2.1.2 : Augmentation du pourcentage d'entreprises détenues par des femmes issues de communautés marginalisées. Niveau de référence : 1,4 % (niveau national) ; Niveau cible : 3 % dans des États sélectionnés. Indicateur 2.1.3 : Nombres de collectifs de producteurs pauvres ayant accès à des financements et à la gestion des risques grâce à des nouveaux modes de financement. Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 10 nouveaux collectifs <b>Résultat 2.2 :</b> Les personnes pauvres et vulnérables disposent des capacités et des opportunités nécessaires pour échapper à la misère. Indicateur : 2.2.1 : Nombres de modèles reproductibles montrant des solutions de développement intégré ou sectoriel pour les femmes, les pauvres, et les groupes vulnérables, en particulier dans les zones tribales, le secteur minier et les régions sous l'influence de l'extrême gauche. Niveau de référence : à établir ; niveau cible : 20. Indicateur 2.2.2 : Augmentation du pourcentage de groupes vulnérables ayant tiré des bénéfices mesurables de lois et dispositifs d'autonomisation (ventilé, par groupe vulnérable). Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 30 % Indicateur 2.2.3 : Augmentation du pourcentage de pauvres ayant accédé à un logement amélioré et adapté. Niveau de référence : à établir ; Niveau cible : 20 % <b>Résultat 2.3 :</b> Partenariats conclus entre le Gouvernement, le secteur privé, les agences multilatérales et bilatérales, les fonds verticaux, les entreprises à responsabilité sociale (RSE) et les fondations, en vue du développement des compétences et des solutions de logement intégrées. Indicateur 2.3.1 : Nombre de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour le développement des compétences et des solutions de développement intégrées facilités par le PNUD. Niveau de référence : 5 (pour le développement des compétences) ; Niveau cible : 15 Niveau de référence : A déterminer (pour les solutions de logement intégrées) Niveau cible : 5 de plus</p>	<p>Ministre du travail et de l'emploi Ministère du développement des ressources humaines, Département des politiques industrielles et de la promotion, Département des sciences et de la technologie, Agence de développement des compétences nationales, Ministère du développement rural, Ministère des affaires tribales, Ministère de la justice sociale et de l'autonomisation, Ministère de la santé et du bien-être familial, Ministère du logement et de la réduction de la pauvreté urbaine, administrations d'États fédérés. Secteur privé : IKEA ONU-Femmes, OIT, UNICEF, ONU-HABITAT, PNUE</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> 8,02 millions</p>
				<p><b>Autres ressources :</b> 76,32 millions</p>

<p><b>Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD :</b> Réalisation 6 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable. D'ici à 2022, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles s'est renforcée et les communautés ont un accès accru à l'énergie propre et sont plus résilientes aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.</p>			
<p><b>Réalisation connexe du plan stratégique 2014-2017 : 5</b> Les pays sont capables de réduire les risques de conflits et de catastrophes naturelles, y compris liées aux changements climatiques.</p>			
<p><b>Réalisation 6 du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable :</b> 6.1 Réduction du nombre de tonnes de CO2 émises annuellement, conformément aux modalités de contribution arrêtées au niveau national et aux engagements découlant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Niveau de référence : 0,5 million (2018) Niveau cible : 1,5 million (2022)</p> <p>6.2 Extension de la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones Niveau de référence : 10 % (en 2018) Niveau cible : 35% (en 2022)</p> <p>6.3. Nombre d'administrations d'États fédérés qui ont adopté et mis en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques conformément au cadre de Sendai. Niveau de référence : 2 (2018) Niveau cible : 6 (2022)</p> <p>6.4 Zones terrestres, côtières et maritimes protégées, restaurées ou gérées via des programmes intégrés pour la résilience des écosystèmes et l'adaptation communautaire au climat. Niveau de référence : 19 hectares (2018) Niveau cible : 2 100 000 d'hectares (2022)</p> <p>6.5 Approches intégrées adoptées pour réduire la pollution et la dégradation de l'environnement, avec un accent particulier sur la gestion des produits chimiques et des déchets Niveau de référence : 0 (2018) Niveau cible : à déterminer (2022)</p> <p>6.6 Accès à l'énergie élargi au sein des communautés vulnérables Niveau de référence : 0 (2018) Niveau cible : à déterminer (2022)</p>	<p>Rapports des administrations centrales et étatiques, procès-verbaux des réunions des comités de direction gouvernementaux (annuel) Rapports d'information de projet (annuel), documents de projets et rapports de progrès (annuel) et rapports d'évaluation de projets du Fonds pour l'environnement mondial Entité responsable : le Gouvernement et les équipes de projet</p>	<p><b>Produit 3.1 :</b> cadres institutionnels, législatifs et politiques efficaces mis en place pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes aux niveaux national et sous-national Indicateur 3.1.1 : nombre de stratégies et/ou plans d'action de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, incluant une dimension sexospécifique mis en place aux niveaux national, étatique et sectoriel Niveau de référence : 2 ; Niveau cible : 10</p> <p><b>Produit 3.2 :</b> des solutions efficaces sont élaborées aux niveaux national et sous-national pour la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, des substances appauvrissant la couche d'ozone, des produits chimiques et des déchets Indicateur 3.2.1 : nombre de politiques et de programmes promouvant des moyens de subsistance durable et intégrant des stratégies sensibles au genre à la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes Niveau de référence : 4 ; Niveau cible : 7 Indicateur 3.2.2 : Nombre d'initiatives adaptables optimisant la gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone, des produits chimiques et des déchets Niveau de référence : 2 ; Niveau cible : 4</p> <p><b>Produit 3.3 :</b> Solutions inclusives et durables adoptées pour améliorer l'efficacité énergétique et l'accès universel aux énergies propres Indicateur 3.3.1 : Les communautés mal desservies, les pauvres et les femmes bénéficient de nouveaux partenariats de financement pour des solutions énergétiques durables Niveau de référence : 0,1 million (2018) ; Niveau cible : 1,03 million Indicateur 3.3.2 : Nombre de secteurs ayant amélioré leur efficacité énergétique ou leur taux d'énergie renouvelable Niveau de référence : 5 ; Niveau cible : 10</p> <p><b>Produit 3.4 :</b> des mécanismes de financement mixte ont été mis en place pour renforcer les solutions énergétiques et environnementales Indicateur 3.4.1 : nombre de mécanismes de financement mixte mis en place et fonds mobilisés Niveau de référence : 1; Niveau cible : 4</p>	<p>Ministère des énergies nouvelles et renouvelables Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, Ministère des ressources en eau, de la mise en valeur des fleuves et du renouvellement du Gange, Ministère des affaires intérieures, Autorité nationale de gestion des catastrophes, Autorités de gestion des catastrophes des États, Ministère du développement urbain, Ministère de l'énergie, Bureau de l'efficacité énergétique, Ministère des chemins de fer, Ministère de l'acier, Ministère du développement rural, Ministère de l'aviation civile, Conseils de l'industrie, Bureau central de lutte contre la pollution, Départements d'État (forêts et environnement, cellules des changements climatiques, conseils de biodiversité), organes locaux des régions urbaines, Secteur privé, FEM, UNICEF, ONU-Femmes, PNUE, FAO, ONUDI, Organes des conventions des Nations Unies pertinentes</p>
			<p><b>Ressources ordinaires :</b> 11 millions</p> <p><b>Autres ressources :</b> 170,26 millions</p>